

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire



Une assemblée générale extraordinaire (AGE) de l'AEA se tiendra le mercredi 12 juillet 2023 de 14h30 à 15h30 en amphithéâtre Ader de l'École de l'air et de l'espace.

Pour des raisons pratiques d'organisation et de sécurité, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence en nous renvoyant le bulletin-réponse ci-dessous par courrier ou par courriel.

Si vous ne pouvez venir, veuillez remplir soigneusement la partie « pouvoir » en précisant vos directives. **Ne pas remettre directement votre pouvoir au délégataire** : vous risqueriez qu'il ne soit pas pris en compte si celui-ci n'est pas présent à l'AGE ou s'il détient déjà dix pouvoirs (maximum statutaire).

Ordre du jour

14h30: Ouverture de la séance par le président.

14h40: Présentation des projets de nouveaux statuts et règlement intérieur.

15h00 : Vote d'approbation.

15h10 : Approbation du report jusqu'au 30 juin 2024 du mandat des administrateurs actuels.

15h20 : Désignation de deux administrateurs mandatés pour consentir d'ultimes corrections qui seraient demandées ultérieurement par le Conseil d'Etat.

Bulletin réponse

A renvoyer par voie postale à AEA Maison des aviateurs 3 rue Nationale 92100 Boulogne-Billancourt

ou par mail à adresser à contact@aea.asso.fr

Nom : Prénom : Promotion :

Né(e) le : à :

Participera à l'assemblée générale extraordinaire de l'AEA : OUI NON

Ne pouvant assister à l'assemblée générale extraordinaire donne pouvoir à...

Nom : Prénom : Promotion :

...pour le représenter et voter en son nom les différentes résolutions

Nota : en cas d'absence de la personne indiquée, préciser vos consignes particulières quant à l'utilisation de votre pouvoir (par exemple « donne pouvoir à tout membre du conseil d'administration, de la promotion xxx, à un membre du bureau, à tout membre présent, ou ne donne pouvoir à aucune autre personne »).

Fait le : à :

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :